

**Mars 2021 se termine avec la même tendance observée depuis quelques années par exemple sur le poste de Beauvais : des minimales en dessous des normales (1,3°C en mars 2021 contre 3°C en normale) et des maxi au-dessus des normales (12,1°C en mars 2021 contre 11,1 en normale). Ce mardi 30 mars on est même dans les extrêmes avec 1,6°C ce matin et des maximales qui s'envolent avec 23,3°C l'après-midi. Demain mercredi 31 mars, on devrait même battre le record de chaleur de 23,5° pour un mois de mars, relevé le 25 mars 1955. Coté précipitations on relève près de 50% de déficit par rapport aux normales.**

Ces conditions sont certes peu favorables aux maladies ce qui est un bon point, mais elles sont un peu stressantes pour les céréales d'hiver. Sur blé le mauvais temps c'est celui qui dure et celui qui bat des records. Quant aux colzas c'est la course de vitesse entre la floraison et les méligèthes. Sur colzas bien développés proche des premières fleurs, c'est le colza qui va gagner tout seul, sur les colzas déjà en souffrance il faudra peut-être leur donner un peu d'air au cas par cas.

## **COLZA**

### **Charançon de la tige fin du risque, méligèthes à suivre**

On voit des dégâts de charançon de la tige (éclatements de tiges) liés à des pontes antérieures, mais désormais il n'y a plus lieu d'intervenir.

On surveille plutôt les méligèthes dont l'activité est fortement stimulée par les températures actuelles. Il n'y a pas trop d'inquiétude sur les beaux colzas qui sont déjà au stade premières fleurs ou s'en approchent. De même les parcelles avec une variété très précoce associée peuvent surmonter plus facilement les attaques modérées. Surveiller plutôt les colzas les moins vigoureux (altises, d'hydromorphie hivernale, localement gel, parfois les trois cumulés), qui auront peut-être besoin d'un peu d'aide si vous observez que les boutons sont détruits au fur et à mesure et que la floraison ne commence pas.

## **BLE**

### **Solder les 2eme apports fractionnés**

Avec les températures, et pas encore trop de stress hydrique, associé à la longueur du jour qui augmente, les montaisons débutent. Dans les parcelles les plus avancées le stade 1 nœud n'est parfois pas loin. On est juste bien pour solder les deuxièmes apports d'azote si vous avez opté pour le fractionnement de celui-ci et cela avant les prochaines pluies. Comme il y a souvent confusion, rappelons que les pertes au moment de l'apport sont des pertes par volatilisation qui dépendent surtout du type de sol, de la température, du vent, et de la couverture du sol. Si la surface du sol est sèche il n'y a ensuite plus de pertes car il n'y a pas d'activité biologique pour réorganiser l'azote contrairement aux apports de sortie d'hiver. L'azote attend alors qu'il pleuve pour agir, même plusieurs semaines après l'apport.

En présence de carences en soufre, une partie des dégâts est déjà fait mais il est encore temps de ne pas les laisser s'aggraver en faisant un apport de rattrapage.

### **Faible pression maladie**

La première maladie qui mettra en vigilance sera potentiellement la rouille jaune, mais l'indice climatique actuel est modéré. Pas de risque en parcelle à ce jour.

Sur les parcelles les plus avancées, on va pouvoir commencer à observer le piétin verse mais cette maladie est devenue très secondaire ces dernières années et elle reste inféodées à certaines parcelles : rotation chargée en blé, limon battant, mauvaise activité biologique ...

La septoriose est hors sujet actuellement.

Sur les orges d'hiver un point sanitaire sera à faire la semaine prochaine, pour identifier les parcelles où une première intervention fongicide serait justifiée, sur forte pression rhynchosporiose par exemple. Ces situations devraient néanmoins être exceptionnelles car la maladie a peu évolué ces dernières semaines alors que de nouvelles feuilles, donc saines, apparaissent, faisant mécaniquement baisser la pression.

## **ORGE de PRINTEMPS**

Sur les orges de printemps les plus avancées, solder les doses bilan, sauf en multiplication où l'on peut réserver une dose pour un 3<sup>ème</sup> apport en montaison et ainsi gagner un peu en efficacité. Les conditions sèches actuelles sont idéales pour désherber mécaniquement les orges de printemps. Une fois levées, attendre le stade 2 feuilles. C'est très efficace car la culture est étouffante et termine efficacement le travail des outils, d'autant plus que souvent ils stimulent la végétation. Il reste toutefois quelques adventices sur lesquelles la technique est moins efficace comme les folles avoines (germination profonde), et les renouées (fort enracinement et partie aérienne résistante à l'arrachement).

**Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 30 mars 2021 (BSV G.C. N°7), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

**La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.**